

AKUO ENERGY

NOUVELLE ETAPE DANS LE PROGRAMME AGRINERGIE D'AKUO : LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LA SURMORTALITÉ DES ABEILLES

Akuo Energy vient de conclure un partenariat totalement inédit avec Apiterra, une société spécialisée dans l'élevage d'essaims d'abeilles. Ce partenariat s'inscrit dans la cadre de son programme Agrinerergie, qui vise à rapprocher l'agriculture biologique et les énergies renouvelables. Consciente de l'enjeu primordial de la sauvegarde de l'abeille face au constat alarmant de surmortalité des abeilles ces dernières années dans des écosystèmes fragilisés par une exploitation intensive, Akuo Energy apporte une solution immédiate et efficace en proposant, à travers son programme Agrinerergie, d'abriter des jachères apicoles au sein de ses centrales solaires et d'y installer des ruches.

Les causes de la surmortalité sans précédent des abeilles ces dernières années sont multiples : parmi elles, les traitements phytosanitaires, les acariens parasites d'abeille (tels le varroa), la loque, le virus IAPV, le frelon asiatique, les produits chimiques et les pesticides, l'appauvrissement des ressources mellifères du fait de la désertification des campagnes ... Au regard de cette mortalité record, Apiterra développe un programme de sauvegarde et de recherche ambitieux : actions de sensibilisation du public à la surmortalité, recherches sur la résistance des abeilles aux maladies et sur l'amélioration de leur alimentation, formules de location de ruches pour les entreprises et les particuliers. Pardessus tout, en créant des ruchers d'élevage de grande capacité en Europe du Sud notamment, elle subvient aux besoins de la filière apicole en compensant les mortalités et en préparant les cheptels dédiés à la pollinisation.

De nombreux avantages pour Apiterra

Dans le cadre de leur partenariat, la mise à disposition par Akuo Energy de ses centrales solaires au sol est un atout de poids. Dans ce contexte de surmortalité des abeilles, les vols et les dégradations sont monnaie courante. Les fermes solaires Akuo Energy offrent un cadre idéal à l'installation sécurisée des ruches sur des sites fermés par des enclos et surveillés par caméra.

La variété des climats qu'offre l'implantation internationale d'Akuo Energy est également un plus dans le cadre des tests que conduit Apiterra en collaboration avec l'INRA sur une variété d'abeille résistante aux acariens, notamment au varroa. Plus généralement, la diversification géographique de l'élevage d'essaims est un gage de sécurité et de pérennité de la filière.

Un partenariat qui s'inscrit dans la logique des projets Agrinerergie portés par Akuo Energy

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du programme Agrinerergie développé par Akuo Energy, un concept vertueux qui assure la production de plusieurs dizaines de mégawatts d'électricité solaire, le soutien et la compétitivité des activités agricoles en France et en Europe, de nouveaux espoirs pour des filières en difficulté, des productions agricoles biologiques, la régénération de la biodiversité, et un soutien fort à l'apiculture.

Concrètement, l'Agrinerergie est un concept novateur qui vise à rapprocher l'agriculture biologique et les énergies renouvelables. Partant du constat que lorsqu'une centrale solaire au sol est exploitée, la terre qui l'accueille cesse de jouer son rôle primaire, être cultivée, Akuo Energy s'est évertuée à lui faire retrouver cette vocation première. En étudiant comment installer la centrale de manière à faire cohabiter et optimiser la production d'énergie et la production agricole, elle a depuis lors systématiquement intégré un volet agricole à ses centrales.

Ca n'est pas la culture qui doit s'adapter à la technologie utilisée, mais la technologie qui s'adapte aux besoins de l'agriculture pratiquée. En fonction du projet agricole, on étudie la structure la plus adaptée à cette culture : panneaux solaires au sol, ou intégrés aux serres.

A ce jour, trois projets sont en exploitation, dont deux à la Réunion (Le Syndicat et Pierrefonds, la centrale inaugurée en janvier 2010 par Nicolas Sarkozy) et un en Guadeloupe, à Marie Galante. Dix autres sont en phase de développement, sur l'Ile de la Réunion et en Corse.

AKUO ENERGY

La surmortalité des abeilles entraîne la disparition de 300 000 essaims en France chaque année. L'installation de 150 ruches d'élevage au sein d'une centrale solaire devrait permettre la production d'environ 450 essaims par an.
Tous les projets Agrinergie d'Akuo Energy vont à terme accueillir des ruches Apiterra.

| Projet | Localisation | Capacité de production | Culture | Etat du projet |
|------------------|-------------------|------------------------|----------------------------|------------------|
| Pierrefonds | Ile de la Réunion | 2 MW | Géranium bourbon | En exploitation |
| Le Syndicat | Ile de la Réunion | 2 MW | Citronnelle | En exploitation |
| Agrinergie 1 | Ile de la Réunion | 1 MW | Lys et orchidées | En construction |
| Agrinergie 3 | Ile de la Réunion | 1,8 MW | Fruits de la passion | En financement |
| Agrinergie 4 | Ile de la Réunion | 4,5 MW | Culture traditionnelle bio | En financement |
| Bardzour | Ile de la Réunion | 9,7 MW | Culture traditionnelle bio | En développement |
| Héliade Bellevue | Guadeloupe | 1,8 MW | Plantes mellifères | En exploitation |
| Rapale | Corse | 7,7 MW | Myrte et immortelle | En exploitation |
| Pascialone | Corse | 4,5 MW | Myrte et immortelle | En financement |
| Santa Lucia | Corse | 3,5 MW | Myrte et immortelle | En financement |
| Olmo 2 | Corse | 4,2 MW | Myrte et immortelle | En financement |



La première réalisation concrète du partenariat conclu entre Akuo Energy et Apiterra vient de voir le jour à Piansano en Italie.

Le site sera exploité dans l'objectif de multiplier les essaims, chaque ruche présente devant permettre chaque année la création de trois essaims supplémentaires.

L'objet principal du projet apicole est d'utiliser 150 ruches pour l'élevage d'abeilles et non la production de miel, qui devraient permettre la production d'environ 450 essaims par an.

Disposées sur le site, les ruches de productions sont composées d'un corps et d'une hausse de 10 cadres de type DADANT, elles peuvent être en bois, en polystyrène, ou en plastique. Une fois l'essaim dans cette ruche, fort et bien développé, il est possible de prélever cinq cadres sur les dix, d'intégrer ces cinq cadres dans une petite ruche et d'y mettre une nouvelle reine provenant d'un élevage local. Le nouvel essaim est alors prêt à être livré au client. La livraison s'effectue par camion plateau vers l'Europe du Nord ou l'Italie suivant les besoins commerciaux.